

**Communiqué de presse – Mardi 08/03/2022 – Bruxelles**

## **Statement : Ukraine**

Tout au long de son histoire, le Concours Musical International Reine Elisabeth de Belgique a été un haut-lieu de rencontre et d'ouverture à travers le partage de la musique. Des artistes de toutes origines ont ainsi pu s'y retrouver dans une atmosphère chaleureuse, même aux heures les plus dures de la guerre froide.

Le Concours n'a jamais pris de positions politiques car il considère que ce n'est pas sa mission ni sa compétence. Aujourd'hui toutefois, au vu des terribles événements en cours, le Concours Reine Elisabeth condamne avec force l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie, et il exprime sa solidarité avec les populations qui subissent les terribles conséquences de cette guerre, et en premier lieu avec le peuple et les artistes ukrainiens. Le Concours exprime également sa reconnaissance aux artistes russes qui s'engagent courageusement pour la paix.

Depuis son origine, le règlement du Concours précise qu'"aucun motif idéologique, linguistique, politique, religieux ou racial ne peut justifier le rejet d'une candidature". Tous les jeunes artistes seront donc les bienvenus, quelle que soit leur nationalité.

En ces temps troublés, où certains n'hésitent pas à utiliser les arts et la culture à des fins nationalistes et guerrières, nous pensons au contraire que les arts doivent continuer à rassembler l'humanité autour de valeurs universelles telles que la paix, la justice et la liberté.

Nous considérons que les participants au Concours adhèrent à ces principes fondamentaux.

Nous espérons vivement que les musiciens et le public qui se retrouveront prochainement au Concours contribuent, chacun à sa manière, à la diffusion de ces valeurs, dans un esprit de respect mutuel et de non-violence.

---

### **Contact pour la presse**

press@concoursreineelisabeth.be / +32 2 213 40 50

[page presse sur www.concoursreineelisabeth.be](http://www.concoursreineelisabeth.be)